

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°02 du 03 avril 2008

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

*(en application du Code général des collectivités territoriales)*

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
28 mars 2008	28 mars 2008	en exercice : 29
	présents : 26 jusqu'au point n°8 – 27 à partir du point n°9	
	votants : 28 jusqu'au point n°8 -29 à partir du point n°9	

L'an deux mil huit, le trois avril à vingt heures quarante cinq, les membres du nouveau conseil municipal, ont été légalement convoqués en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, et la circulaire du 5 mars 1982 du ministre de l'intérieur et de la décentralisation – titre I. se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de madame Elvira JAOUEN, maire.

Madame le maire ouvre la séance à 20 h 45, puis procède à l'appel des présents. Elle constate que le quorum est atteint et donne connaissance des pouvoirs qui ont été déposés par les membres de l'assemblée.

### Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Francelyse ADAM, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Amar HADDOU, Mme Maryse TURC, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, Mme Sabrina MEDJBEUR, Mme Monique HERVE, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL.

### Avait donné pouvoir :

M. Didier DAGUE      avait donné pouvoir à      M. Christophe PRAS  
Mme Joëlle BIBAS      avait donné pouvoir à      M. Christian TAXIL

### Etait absent jusqu'à la question n°8 :

Monsieur Régis GENET.

**Secrétaire de Séance** : M. Pascal CRAFFK est élu à l'unanimité.

Madame la maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

**01 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2008**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2008.

**02 - Fixation des indemnités du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués et chargés de mission**

Le conseil municipal, par 23 voix pour et 5 abstentions (Mme. Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL),

**APPROUVE** la répartition des indemnités de la maire, des adjoints au maire, des conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux chargés de missions proposée, à savoir :

	<b>BASE</b>	<b>TAUX</b>
<b>le maire</b>		
<i>Elvira JAOUEN</i>	3741,26	37,41
<b>adjoints délégués</b>		
<i>1 Pascal CRAFFK</i>	3741,26	15,11 %
<i>2 Roseline DROUIN</i>	3741,26	15,11 %
<i>3 Didier DAGUE</i>	3741,26	15,11 %
<i>4 Francelyse ADAM</i>	3741,26	15,11 %
<i>5 Yves RIPOCHE</i>	3741,26	15,11 %
<i>6 Sylvette AMESTOY</i>	3741,26	15,11 %
<i>7 Xavier COSTIL</i>	3741,26	15,11 %
<b>les conseillers délégués</b>		
<i>1 Hussen KEBE</i>	3741,26	6,69 %
<i>2 Anne-Claire LE BOLLOCH</i>	3741,26	6,69 %
<i>3 Pascal HOUEIX</i>	3741,26	6,69 %
<i>4 Séverine AUBERT</i>	3741,26	6,69 %
<i>5 Christophe LHARDY</i>	3741,26	6,69 %
<i>6 Sandra POPIELUCH</i>	3741,26	6,69 %
<b>les conseillers chargés de missions</b>		
<i>1 Amar HADDOU</i>	3741,26	3,21 %
<i>2 Maryse TURC</i>	3741,26	3,21 %
<i>3 Marie-France TRONEL</i>	3741,26	3,21 %
<i>4 The Hung PHAM</i>	3741,26	3,21 %
<i>5 Isabelle THENON</i>	3741,26	3,21 %
<i>6 Linda HELLA</i>	3741,26	3,21 %
<i>7 Alain WURTZ</i>	3741,26	3,21 %
<i>8 Sabrina MEDJBEUR</i>	3741,26	3,21 %

### 03 – Indemnité au maire pour frais de représentation

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**FIXE** l'indemnité unique forfaitaire annuelle de frais de représentation à madame la maire à 1 500 €.

### 04– Création des commissions municipales et élection des membres

Le conseil municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** : la création de quatre commissions municipales :

- Finances
- Cadre de vie
- Education
- Vie locale

**FIXE** : à 6 le nombre de membres pour ces quatre commissions (avec un membre suppléant pour la minorité),

- outre le maire président de droit,
- 4 membres de la liste « Une alternative pour la ville que nous aimons : Courdimanche »
- un membre titulaire et un membre suppléant de la liste « Ensemble écrivons la suite ».

Quatre listes sont proposées pour composer ces commissions.

**Sont élues à l'unanimité les listes suivantes :**

COMMISSION DES FINANCES	
La Maire, présidente de droit	Elvira JAOUEN
4 membres de la liste « Une alternative pour la ville que nous aimons : Courdimanche »,	Yves RIPOCHE
	Pascal HOUEIX
	Roseline DROUIN
	Séverine AUBERT
1 membre titulaire et 1 membre suppléant de la liste « Ensemble écrivons la suite »	Régis GENET, titulaire Monique HERVE suppléante

<b>COMMISSION DU CADRE DE VIE</b>	
La Maire, présidente de droit	Elvira JAOUEN
4 membres de la liste « « Une alternative pour la ville que nous aimons : Courdimanche»,	Didier DAGUE
	Sylvette AMESTOY
	Sandra POPIELUCH
	Christophe PRAS
1 membre titulaire et 1 membre suppléant de la liste « Ensemble écrivons la suite »	Monique HERVE, titulaire Christian TAXIL, suppléant

<b>COMMISSION EDUCATION</b>	
La Maire, présidente de droit	Elvira JAOUEN
4 membres de la liste « « Une alternative pour la ville que nous aimons : Courdimanche»,	Francelyse ADAM
	Anne-Claire LEBOLLOCH
	Séverine AUBERT
	Xavier COSTIL
1 membre titulaire et 1 membre suppléant de la liste « Ensemble écrivons la suite »	Bénédicte DEREN, titulaire Antoine VANDAELE, suppléant

<b>COMMISSION VIE LOCALE</b>	
La Maire, présidente de droit	Elvira JAOUEN
4 membres de la liste « Une alternative pour la ville que nous aimons : Courdimanche»,	Pascal CRAFFK
	Maryse TURC
	Linda HELLA
	Hussen KEBE
1 membre titulaire et 1 membre suppléant de la liste « Ensemble écrivons la suite »	Joëlle BIBAS, titulaire Bénédicte DEREN, suppléante

**05 – Commission d'appel d'offres**

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

se prononce favorablement sur la création d'une commission d'appel d'offres

Une liste de candidats est proposée.

**Sont élus à l'unanimité les membres suivants :**

<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>	
<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
<b>Liste majoritaire</b>	<b>Liste majoritaire</b>
Amar HADDOU	Isabelle THENON
Pascal HOUEIX	Pascal CRAFFK
Maryse TURC	The Hung PHAM
Xavier COSTIL	Sandra POPIELUCH
<b>Liste minoritaire</b>	<b>Liste minoritaire</b>
Monique HERVE	Régis GENET

**D6– Centre communal d'action sociale : fixation du nombre de représentants du conseil municipal et élection**

**Le conseil municipal, à la majorité par 23 voix pour et 5 voix contre (Mme Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL),**

Fixe à 6 le nombre d'élus qui siégeront au conseil d'administration,

Une liste de candidats est proposée.

**Sont élus à l'unanimité, les membres suivants :**

<b>LES ELUS MEMBRES DU CCAS</b>
<b>Liste majoritaire</b>
Isabelle THENON
Sandra POPIELUCH
Alain WURTZ
Roseline DROUIN

Anne-Claire LE BOLLOCH
<b>Liste minoritaire</b>
Bénédicte DEREN

***07 – Commission communale de sécurité : élection des membres***

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

Se prononce favorablement sur la création d'une commission communale de sécurité,

**Sont élus à l'unanimité, les membres suivants :**

COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE	
Membres	Autres personnes siégeant
<b>Liste majoritaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur le Commandant de groupement n°1 des Services Incendie et de Secours du Val d'Oise</li> <li>• 1 représentant des services de Gendarmerie de Courdimanche</li> <li>• 1 représentant des services des la Direction Départementale de l'Equipement</li> </ul>
Pascal CRAFFK	
Amar HADDOU	
Linda HELLA	
Hussen KEBE	
<b>Liste minoritaire</b>	
Antoine VANDAELE	

***08 – Désignation des représentants de la commune aux conseils d'administration, comités et commissions d'organismes et syndicats***

**Le conseil municipal, par 23 voix pour et 5 abstentions (MM. Monique HERVE, Joëlle BIBAS, Antoine VANDAELE, Bénédicte DEREN, Christian TAXIL),**

Désigne :

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
Elvira JAOUEN
Didier DAGUE
Christophe PRAS
Hussen KEBE

<b>Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise</b>	
<b>3 délégués titulaires</b>	
Xavier COSTIL	
Sylvette AMESTOY	
Maryse TURC	

<b>Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Aubette de Meulan (S.I.B.V.A.M.)</b>	
<b>2 délégués titulaires</b>	
Sylvette AMESTOY	
Francelyse ADAM	

<b>Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance</b>	
<b>1 délégué titulaire</b>	<b>1 représentant suppléant</b>
Séverine AUBERT	Hussen KEBE

<b>AGIR POUR LA VALORISATION PAR L'EMPLOI ET LES COMPETENCES (A.V.E.C.) – Mission Locale</b>	
<b>1 délégué titulaire</b>	<b>1 représentant suppléant</b>
Séverine AUBERT	Roseline DROUIN

<b>AGIR POUR LA VALORISATION PAR L'EMPLOI ET LES COMPETENCES (A.V.E.C.)– au titre du collège des « collectivités territoriales »</b>	
<b>1 Délégué titulaire</b>	
Séverine AUBERT	

<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE SAINTE APOLLINE</b>	
<b>2 délégués titulaires</b>	<b>2 délégués suppléants</b>
Séverine AUBERT	Sandra POPIELUCH
Xavier COSTIL	Pascal HOUPIX

<b>DELEGUES POUR LA COMMUNE DE COURDIMANCHE POUR SIEGER AU C.A. DU COLLEGE SAINTE-APOLLINE POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Hussen KEBE	Christophe PRAS

<b>Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise</b>	
<b>1 délégué titulaire</b>	<b>1 délégué suppléant</b>
Christophe PRAS	Isabelle THENON

<b>REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE COURDIMANCHE AUPRES DE L'ASSOCIATION « LES TROIS MATS »</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Pascal HOUEIX	Christophe LHARDY

<b>Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) pour le personnel communal</b>	
<b>1 délégué titulaire</b>	<b>1 délégué suppléant</b>
Marie-France TRONEL	Maryse TURC

<b>Amicale du Personnel de la Région de Pontoise</b>
<b>1 représentant</b>
Linda HELLA

A l'unanimité, par 28 voix pour,

<b>Syndicat Mixte Départemental d'électricité, du Gaz et des Télécommunication du Val d'Oise ( S.M.D.E.G.T.V.O.)</b>	
<b>2 délégués titulaires</b>	<b>2 délégués suppléants</b>
Christophe LHARDY	Pascal HOUEIX
Christian TAXIL	Yves RIPOCHE

Madame la maire désigne en tant que conseiller des questions de défense :

<b>Conseiller en charge des questions de défense</b>
<b>1 représentant</b>
Amar HADDOU

#### **09 – Débat d'orientations budgétaires**

**Le conseil municipal, et à l'unanimité,**

Donne acte à madame la Maire de sa communication des orientations générales du budget pour l'année 2008.

#### **10– Avance sur la subvention du C.C.A.S.**

**Le conseil municipal, à l'unanimité,**

Approuve le versement d'une avance de 28 350 € au CCAS

#### **11– Modification du règlement intérieur de la brocante**

**Le conseil municipal, par 23 voix pour et 6 abstentions, (M. Régis GENET, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL),**

Approuve la modification de l'article 1 au règlement intérieur de la brocante de Courdimanche.

#### **12– Insertions publicitaires dans les publications municipales**

**Après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 6 abstentions, (M. Régis GENET, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL),**

Valide l'ouverture des publications municipales à la publicité (à concurrence de trois pages maximum dans le magazine).

Approuve la mise en œuvre des tarifs joints en annexe qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008

Dit que les recettes seront perçues au moyen d'une régie à créer ou à modifier.

13- Demande de subvention au Conseil général pour la construction d'un terrain de football en gazon synthétique

Le conseil municipal, à la majorité par 23 voix pour et 6 contre (M. Régis GENET, Mme Monique HERVE, Mme Joëlle BIBAS, M. Antoine VANDAELE, Mme Bénédicte DEREN, M. Christian TAXIL),

- Valide le projet proposé.
- Autorise la Maire à déposer les dossiers de demande de subventions,
- Dit: que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront inscrits au budget 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

Elvira JAOUEN

*Maire*